



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2019

Date de convocation du Conseil Municipal : le 7 octobre 2019

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Bruno AVEQUE, Antoine GIEU, Jacques JOUANS, Nicolas MULLER, Mikael THOMAS et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET, Marie-Claude CHANTELAUZE et Nadine VERNEY

Pouvoirs : Marie-Claude CHANTELAUZE à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :
www.mairie-de-vaujany.fr

- Le Conseil approuve le procès-verbal du 6 septembre 2019.
- Le Conseil prend acte des décisions du conseil communautaire du 26 septembre 2019 et du conseil syndical d'assainissement (SACO) du 11 septembre 2019.
- Le Conseil crée un poste d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe (cat. C) à temps complet pour recruter un Agent Technique polyvalent au Service Technique, afin de pourvoir un poste vacant suite au départ d'un agent et supprime le poste d'Agent Technique Principal 2^{ème} classe correspondant.
- Le Conseil crée un poste d'Agent de Maîtrise (cat. C) à temps complet pour recruter un Responsable de cuisine au Pôle Enfance afin de pourvoir le poste vacant suite au départ d'un agent et supprime le poste d'Agent Technique correspondant.
- Le Conseil décide d'adhérer au contrat groupe de protection sociale complémentaire (santé et prévoyance) du personnel territorial proposé par le CDG38.
- Le Conseil décide de lancer une procédure pour le recrutement d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) à temps complet.
- Le Conseil décide d'attribuer une indemnité de conseil et de budget au titre de l'année 2019 au taux de 100% à Madame Catherine OSTERMANN, Comptable de la Commune, en sa qualité de conseil financier, au prorata des périodes concernées sur l'année et dit que les crédits afférents sont inscrits aux budgets communal et de l'Office municipal de tourisme.
- Le Conseil fixe le montant de la caution pour la location de la salle « Amphithéâtre » à 1 500.00 € et décide d'intégrer ce tarif au sein de la régie de recettes existante.
- Le Conseil approuve l'avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un distributeur de billets avec la société EURONET 360 FINANCE Limited.
- Le Conseil approuve et autorise le principe même des opérations d'augmentation de capital envisagées en vue de renforcer les capitaux propres de la SATA et le principe de la modification de l'article 27 des statuts de la SATA.
- Le Conseil décide de conclure la convention d'occupation temporaire du domaine public relative à l'exploitation du Bar restaurant d'altitude « Le Vaujaniat » sur le domaine skiable à Montfrais avec la SAS L'ETERLOU pour la période du 21 octobre 2019 au 31 mai 2022 et pour un montant de redevance annuelle fixée de la manière suivante :
 - Part fixe : 40 000€ HT
 - Part variable : 1.8 % du chiffre d'affaires annuel au-delà de 193 500 € HT de chiffre d'affaires réalisé à fin d'exercice.

- Le Conseil approuve la convention commerciale avec la SPL OZ VAUJANY pour l'année 2019/2020.
- Le Conseil approuve le nouveau montant programme de l'opération pour la construction du nouveau téléporté Clos Giraud mixant sièges 6 places et cabines 10 places arrêté à 11 100 000.00 € HT honoraires inclus et confirme la décision de la Commission d'appel d'offres d'attribuer le marché pour la construction de ce nouveau téléporté à la SAS BMF Remontées Mécaniques France pour un montant total de 10 372 960.39 € HT, dont 185 565.93 € HT d'études engagées sur 2019 et 10 187 394.46 € HT de travaux correspondants à des tranches optionnelles et des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) qui seront affermies par décisions ultérieures du Conseil Municipal.
- Le Conseil approuve les avenants n°1 en moins-value au marché pour les Travaux d'aménagement d'une salle Amphithéâtre dans la Résidence « Le Saphir » :
 - Lot n°2 « Menuiserie, bois extérieurs et intérieurs » passé avec la Société PARET pour un montant de 8 436,00 € HT portant le montant total du marché de 50 677,00 € HT à 42 241,00 € HT.
 - Lot n°8 « Plomberie, sanitaire » passé avec la Société VIARD GAUDIN pour un montant de 2 185,00€ HT portant le montant total du marché de 10 002,50 € HT à 7 817,50 € HT.
 - Lot n°13 « cabine son, écran, affichage dynamique, sonorisation, billetterie informatique » passé avec la Société CINEMATERIEL pour un montant de 6 540,00€ HT portant le montant total du marché de 69 969,00€ HT à 63 429,00€ HT.
- Le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché pour les travaux de moyen œuvre de l'Espace Muséal de Vaujany – lot n°1 Gros œuvre Maçonnerie à la SARL TDMI pour un montant de 887.00 € HT portant le montant total du marché de 13 891.00 € HT à 14 778.00 € HT.
- Le Conseil approuve l'avenant n°3 au marché pour les Travaux d'aménagement des locaux culturels et sportifs dans la Résidence « Le Saphir » – Lot n°7 « Électricité Courants faibles » passé avec la société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES pour un montant de 5 160.62 € HT, portant le montant total du marché de 39 629.06 € HT à 50 273.36 € HT.
- Le Conseil approuve le règlement de fonctionnement du Multi Accueil et le règlement intérieur du Centre de Loisirs à l'usage des familles.

Le Maire,

 Yves GENEVOIS